

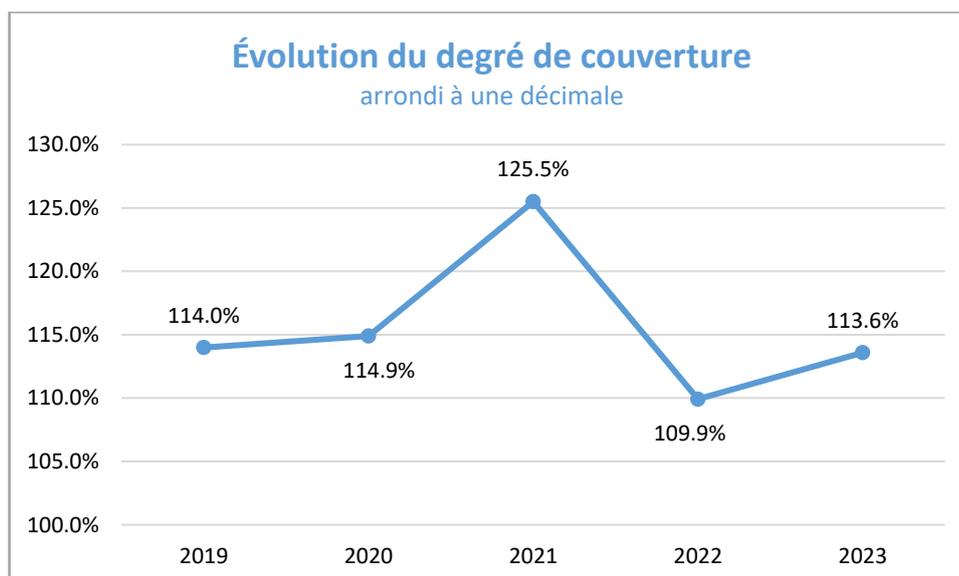
CP OPM ACTUALITÉS 01/24

Bonjour,

Nous avons le plaisir de vous informer sur des thèmes importants et actuels de la Caisse de pension Optique / Photo / Métaux précieux :

Comptes annuels 2023 de la Caisse de pension Optique / Photo / Métaux précieux

Les comptes annuels révisés 2023 de la Caisse de pension Optique / Photo / Métaux précieux sont clôturés avec un excédent de revenu de CHF 8.64 millions. Cet excédent a été intégralement affecté à la réserve de fluctuation de valeur, laquelle s'élève au 31.12.2023 à CHF 27.15 millions. Le rendement réalisé sur les placements des capitaux au cours de l'exercice 2023 s'élève à 6.66 %. Le degré de couverture selon l'article 44 OPP 2 s'élève au 31.12.2023 à 113.59 % (109.92 % au 31.12.2022). Le graphique ci-dessous montre l'évolution du degré de couverture sur les cinq dernières années :



D'autres informations sur les comptes annuels 2023 sont publiées dans le rapport de gestion qui paraîtra en juin 2024 et sera envoyé à toutes les entreprises affiliées.

Situation financière actuelle

Le rendement absolu réalisé à fin avril 2024 s'élève à plus 3.4 %. Le degré de couverture estimé s'élève à 116.50 %.

Réforme LPP

Le référendum lancé contre la réforme LPP ayant abouti, les électeurs suisses devraient voter sur cet objet en septembre 2024. Les éléments centraux de la réforme sont l'abaissement du taux de conversion minimal LPP de 6.8 % à 6.0 % avec des compensations correspondantes pour une génération transitoire (s'échelonnant sur 15 ans) et l'amélioration de la situation des personnes à temps partiel.

Possibilité d'un regroupement avec PROMEA caisse de pension au 1^{er} janvier 2026

Le contrat de base entre les compagnies d'assurances et la fondation proparis Prévoyance arts et métiers Suisse arrivant à échéance fin 2025, les conventions d'affiliation existantes entre les associations affiliées et la fondation proparis Prévoyance arts et métiers Suisse seront à renouveler au 1^{er} janvier 2026.

La Commission d'assurance étudie de ce fait également avec les associations la possibilité de regrouper la Caisse de pension Optique / Photo / Métaux précieux avec PROMEA caisse de pension au 1^{er} janvier 2026. Nous vous tiendrons au courant avant les vacances d'été. Il est d'ores et déjà à noter que la résiliation des conventions d'affiliation ne peut se faire qu'avec l'accord des assurés actifs. Ce qui nécessiterait par conséquent un vote.

Nous vous souhaitons un agréable printemps et beaucoup de succès. Nous sommes à votre entière disposition si vous avez des questions. Veuillez vous adresser à la direction de la Caisse de pension Optique / Photo / Métaux précieux en composant le 044 738 53 79 ou par e-mail adressé à info@promea.ch.

Nous vous prions de bien vouloir communiquer ces informations à vos collaborateurs et collaboratrices.

Schlieren, le 8 mai 2024

Meilleures salutations

Caisse de pension Optique / Photo / Métaux précieux

La Commission d'assurance et la Direction

Caisse de pension Optique / Photo / Métaux précieux
Ifangstrasse 8, Case postale, 8952 Schlieren
Tél. 044 738 53 53, fax 044 738 54 64
info@promea.ch, www.promea.ch